

Conseil municipal du 22 mars 2021

Résolution municipale présentée par Pierre JAKUBOWICZ

Ouvrir « Strasbourg magazine » à l'expression citoyenne

La délibération cadre de la politique publique de démocratie locale à Strasbourg, adoptée le 16 novembre 2020, confirme ou prévoit un éventail d'outils de démocratie locale pour impliquer les citoyennes et les citoyens au quotidien.

Conscients des fractures numériques persistantes et de la nécessité de permettre l'information la plus large des citoyens, le Conseil municipal décide de la création d'un espace dédié aux pétitions et votations citoyennes, répondant aux critères de recevabilité, dans « Strasbourg Magazine » afin de permettre aux citoyennes et citoyens porteurs de projets ou de propositions de les faire connaître du plus grand nombre.

Le Conseil de la Participation Citoyenne et le Comité d'éthique seront saisis de cette décision afin de définir et arrêter les modalités de son exercice dans un esprit de transparence et d'indépendance.

Pierre JAKUBOWICZ

Conseiller municipal de Strasbourg